

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 49 (1969)
Heft: 2: Avenir de l'énergie

Artikel: La Suisse, la France et le gaz naturel
Autor: Alby, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888069>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse, la France et le gaz naturel

Pierre ALBY

Directeur général-adjoint

du Gaz de France

Par sa position géographique, la Suisse a toujours été considérée comme la plaque tournante de l'Europe. Au Nord, à l'Ouest et au Sud ses frontières sont communes avec celles de trois grands pays industriels : l'Allemagne, la France et l'Italie.

Loin d'être coupée du monde par son relief très montagneux, ses échanges commerciaux n'ont cessé de se développer avec ses voisins. Cependant, comme tous les pays européens, la Suisse doit faire face à l'insuffisance de ses ressources nationales en énergie. Bien dotée par la nature du point de vue de l'énergie hydraulique, c'est-à-dire hydro-électrique, elle doit importer la quasi totalité de son énergie primaire, charbon et surtout pétrole.

Pendant longtemps, l'industrie suisse du gaz a souffert de cette situation, le gaz étant produit à partir de la houille, puis, plus récemment, à partir du pétrole.

Depuis quelques années, l'irruption du gaz naturel sur le marché européen a transformé ces perspectives, puisque cette ressource nouvelle se classe parmi les énergies primaires les mieux adaptées. A un moment où les besoins en énergie de tous les pays industriels se développent à une grande rapidité, l'industrie gazière suisse devait, pour jouer pleinement son rôle de service public, se préoccuper des possibilités d'approvisionnement national en gaz naturel.

Les principaux responsables ont créé un « syndicat d'étude du gaz naturel ». Très rapidement, étant donné la nature même de l'économie de ce fluide, ils se sont rendu compte que le problème posé dépassait largement

le cadre des frontières d'états et ils ont été, en 1962, à l'origine de la constitution d'un « groupe européen d'étude pour l'approvisionnement en gaz naturel » auquel participèrent les représentants des industries gazières des pays voisins. Ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour confronter les points de vues.

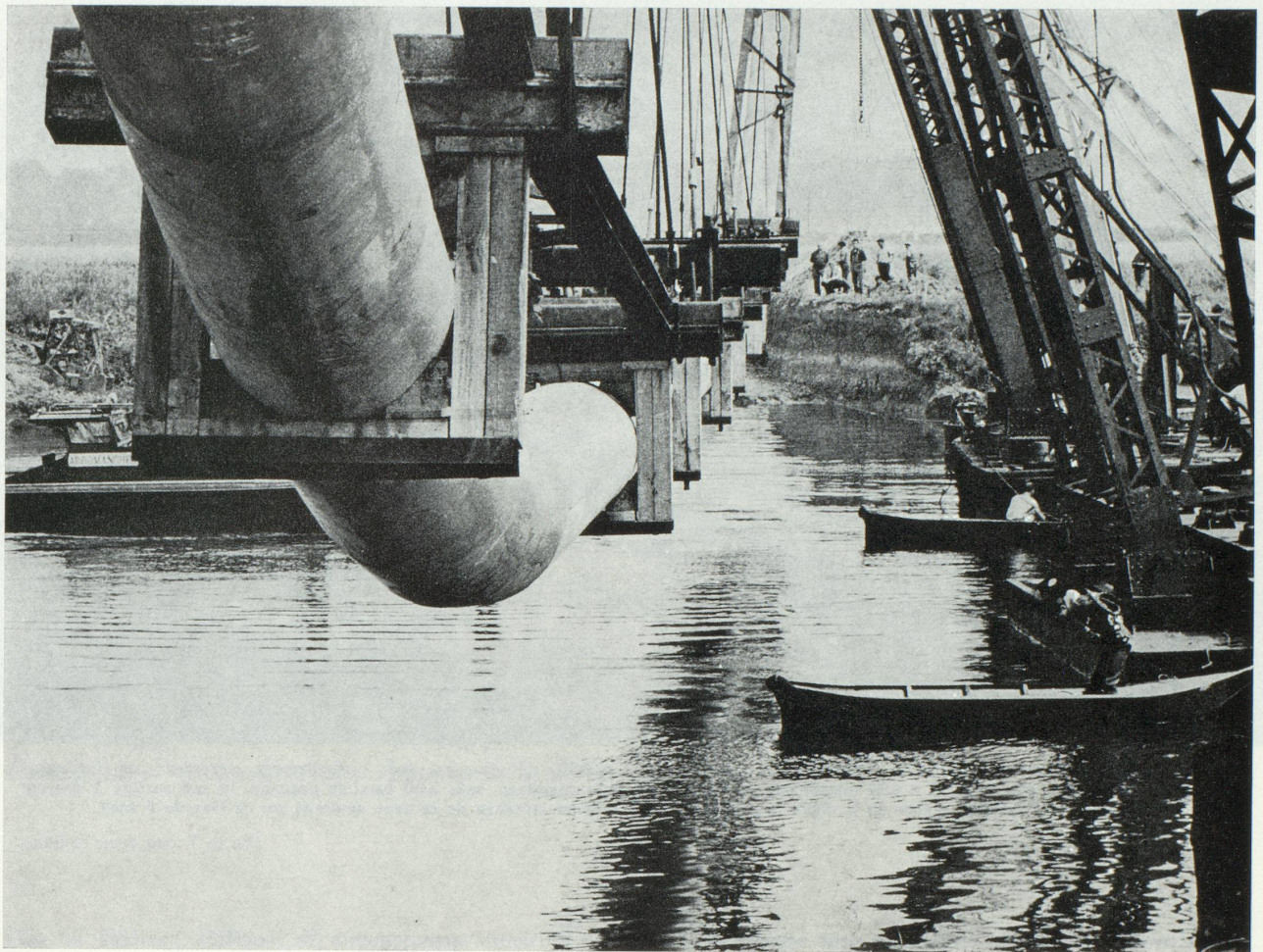
Au fur et à mesure des découvertes, les ressources de gaz naturel disponibles pour l'alimentation de l'Europe de l'Ouest se sont accrues et diversifiées. Actuellement, elles se répartissent de la façon suivante :

— La France dispose dans le Sud-Ouest, dans la région de Lacq, de réserves estimées à 240 milliards de mètres cubes, représentant une production annuelle maximale de l'ordre de 7 milliards de mètres cubes.

— L'Italie, qui exploite depuis de nombreuses années les gisements de la plaine du Pô et qui vient d'en découvrir de nouveaux dans l'Adriatique, dispose de réserves du même ordre de mètres cubes, actuellement exploitées au rythme de 8 milliards de mètres cubes par an.

— Avec plus de 2 000 milliards de mètres cubes de réserves et une production annuelle qui, actuellement de 7 milliards de mètres cubes, doit atteindre près de 50 milliards dans quelques années, les Pays-Bas sont, sans conteste, le pays d'Europe Occidentale le plus riche en gaz naturel.

— L'Allemagne dispose sur son territoire de gisements dont les réserves sont estimées à 270 milliards de mètres cubes environ et leur production annuelle atteint près de 3 milliards de mètres cubes.



Construction du Réseau Français du Gaz de Groningue.
Tronçon Crapeaumesnil-Villiers-le-Bel (en 750 mm).
Traversée de l'Oise à Verberie.

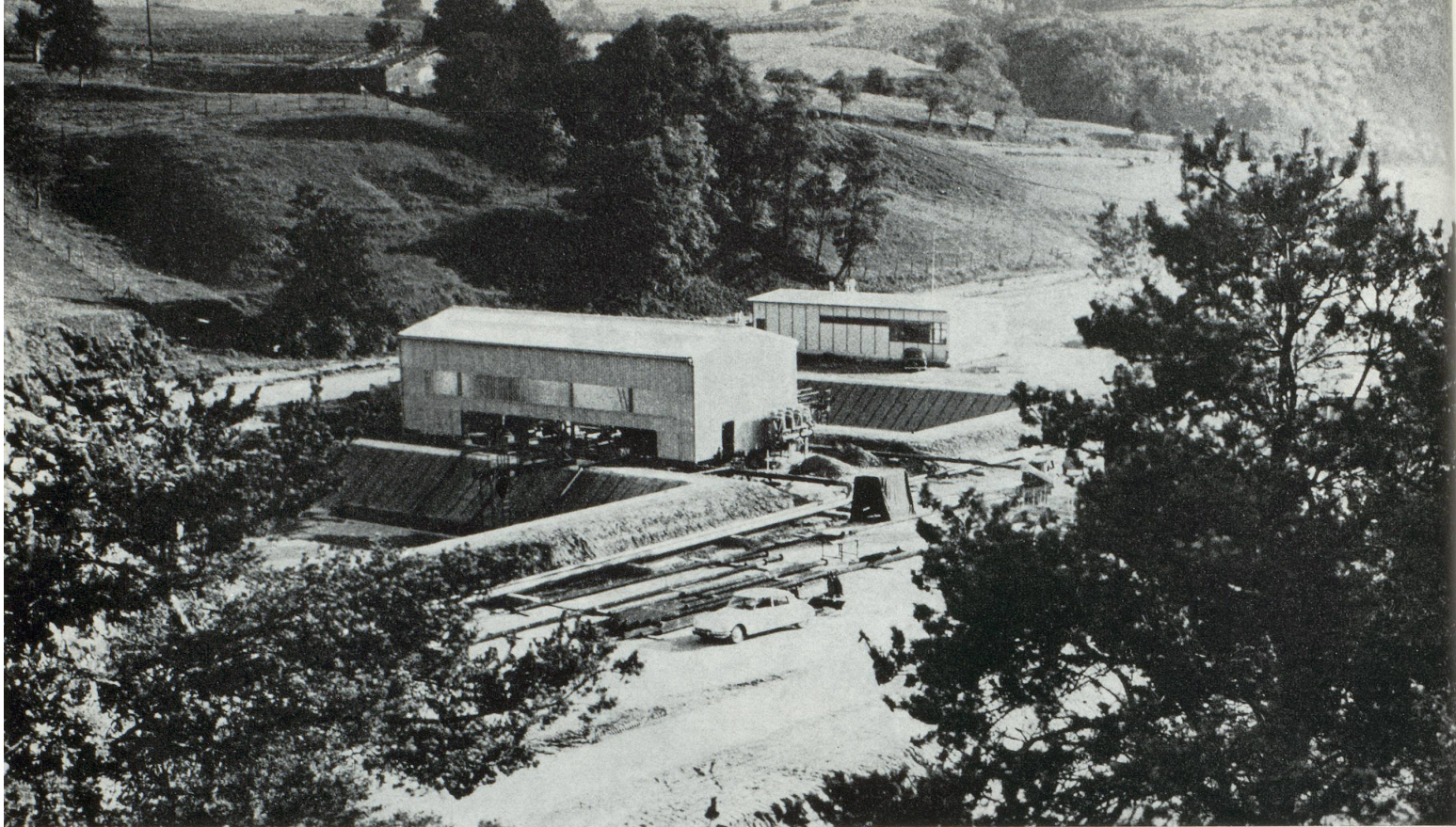
— Malgré son éloignement, l'Afrique du Nord, avec les gisements sahariens (plus de 2 000 milliards de mètres cubes de réserves) et libyens (225 milliards de mètres cubes de réserves), contribue déjà, grâce à des navires méthaniers, à l'alimentation en gaz de l'Angleterre, de la France et prochainement de l'Espagne et de l'Italie.

— L'U.R.S.S., enfin, également éloignée de l'Europe Occidentale mais pouvant l'approvisionner par canalisations, dispose de réserves très considérables difficilement chiffrables compte tenu des quantités importantes repérées, mais non encore estimées et qui en tout état de cause dépassent sans doute 10 000 milliards de mètres cubes.

A la lecture de ces chiffres, une remarque s'impose : les ressources gazières dont peut disposer l'Europe sont considérables. Cependant tous les pays frontaliers de la Suisse, France, Italie, Allemagne, qui détiennent des

réserves non négligeables, ne disposent pas d'excédents à exporter, mais sont importateurs de gaz naturel. En outre, à part les gisements de la plaine du Pô, déjà partiellement épuisés, il n'existe pas de gisements situés à proximité de la Suisse et les ressources aujourd'hui disponibles pour l'exportation, celles des Pays-Bas, de l'Afrique du Nord ou de l'U.R.S.S. en sont éloignées.

Or, le transport du gaz à très grande distance n'est réalisable économiquement que pour de très grosses quantités : il revient aussi cher au mètre cube de transporter 50 000 mètres cubes par jour à 90 kilomètres que 5 millions de mètres cubes par jour à 800 kilomètres. Dans ces conditions, il est peu probable que la Suisse ait intérêt à réaliser seule un transport de gaz à partir de ces gisements éloignés. Son approvisionnement paraît donc lié à celui de ses voisins, soit par rétrocession ou échange, soit par association à un projet commun d'alimentation en gaz provenant de ces gisements.



Nouveau stockage souterrain à Tersanne (Drôme). Deux cavités de 100 000 m³ chacune sont actuellement creusées par lessivage à l'eau douce d'un gisement de sel, à 1 400 mètres sous terre, en vue d'emmagasiner, sous 200 bars de pression, le gaz destiné à couvrir les émissions d'extrême pointe de la région lyonnaise. C'est le premier stockage de ce type aménagé par le Gaz de France.

(Photo Tabourdeau et Bossut.)

Des projets de grande envergure sont actuellement à l'étude et l'on peut, sans jouer au prophète, imaginer que l'alimentation de la Suisse se fera un jour dans le cadre de l'un d'eux.

Un projet de transport de gaz néerlandais jusqu'en Italie, en traversant la Belgique, la France et éventuellement la Suisse elle-même, a été étudié récemment et la France, pour sa part, a déjà fait connaître aux Autorités helvétiques qu'elle serait disposée à en faciliter la réalisation. D'autres solutions susceptibles d'intéresser la Suisse peuvent être envisagées avec la participation française : l'U.R.S.S. souhaite livrer du gaz naturel à plusieurs pays d'Europe de l'Ouest et l'étude de ce projet a déjà été poussée assez loin. Il peut en être de même à partir de l'Afrique du Nord.

Cependant, la réalisation de ces projets se situe à long terme et leur réalisation effective, au moins pour certains d'entre eux, reste encore très incertaine. D'autres études plus modestes, constituant des solutions partielles d'alimentation en gaz naturel de la Suisse, ont été entreprises et seraient susceptibles d'un aboutissement rapide; dictées par un certain compartimentage du marché du gaz en Suisse dû à l'orographie du pays, elles permettraient l'alimentation de régions importantes proches de zones frontalières étrangères prochainement desservies en gaz naturel.

Plusieurs groupements de sociétés gazières se sont constitués récemment en Suisse. Deux d'entre eux, MITTELAND et GAZ-NAT ont un périmètre d'activité situé à proximité de la frontière franco-suisse. Le premier dispose déjà, à partir de Bâle, d'un réseau de gaz interconnecté et il est parfaitement possible d'envisager l'alimentation de ce réseau à partir de Mulhouse où du gaz naturel néerlandais sera disponible dès l'automne prochain.

Ce projet se présente dans des conditions favorables étant donné, notamment, la courte distance, 35 kilomètres à peine, entre Mulhouse et Bâle.

Une deuxième étude concernant GAZ-NAT, permettrait de fournir du gaz à la région genevoise à partir de la région lyonnaise.

Le Gaz de France et les sociétés gazières suisses intéressées se sont déjà entretenus de ces projets et ont décidé d'en poursuivre les études.

Ainsi, tout permet de croire que dans un avenir relativement proche, les liens déjà si anciens et si solides de la Suisse et de la France pourront se renforcer encore par le biais du gaz naturel. Des deux côtés de la frontière, les responsables des industries gazières continuent de tout faire pour que cette éventualité devienne une réalité. Leurs efforts ne seront pas vains.